BRETAGNE la cgt

Rapid'Info BRETAGNE

Sommaire

Edito
Thierry Gourlay p.1

Le maintien de l'emploi, une exigence.....p.2

En Bretagne, mobilisés pour l'emploi et l'activité industrielle p.2

Un dispositif Cgt qui implique tous les syndicats et les organisations.....p.3

L'argent public et le maintien de l'emploi.....p.4

Une Cgt encore plus proche des salariés en période de crise.....p.4

Site Internet :
www.cgt-bretagne.fr
mail :
cgt.bretagne@wanadoo.fr
Tél. 02 99 65 45 90
Fax : 02 99 65 24 98
Directeur de la publication :
Thierry GOURLAY
I.S.S.N. : 1258-7745
C.P.P.A.P. : 0723 S 07992
Bimensuel - 0,15€

Renforcer l'accueil des salariés : Une exigence !!

N° Vert 0805 38 66 61
APPEL GRATUIT

La crise sanitaire a généré une crise économique et sociale. Dès le début du confinement, la Cgt n'a eu de cesse de veiller à la protection des salariés, tant sur les enjeux de santé que sur les préoccupations sociales.

Malgré une apparence protectrice, le gouvernement a répondu aux exigences patronales en permettant de déroger aux mesures sociales principalement sur l'organisation du travail.

Au-delà des méfaits sur la santé des populations et des décès trop nombreux du fait des orientations stratégiques de ces dernières années en matière de santé publique, le gouvernement et le Président de la République ont aussi profité de cette période pour opposer l'emploi aux garanties collectives.

Cela se traduit aujourd'hui par le conditionnement de l'activité partielle à des accords de performances collectives qui n'ont pour seul objectif de rogner sur les acquis et les droits sociaux des salariés. Ici, quelques jours de congés ou de rtt ; là, une baisse significative du temps de travail avec perte de salaire ou encore un morceau des primes ou du 13ème mois en contrepartie d'un hypothétique maintien de l'emploi.

Pour la Cgt, les garanties collectives sont constitutives à l'emploi. Pourtant, que ce soit chez Renault, Air France, Nokia… qui impactent des entreprises de la région, la raison essentielle réside en une réorganisation qui s'appuie sur une stratégie choisie avec le concours de l'Etat puisqu'il abonde financièrement ces suppressions d'emploi.

Pour dégraisser sur les droits sociaux et les emplois, la Covid 19 est une aubaine.

La Cgt organise la riposte en Bretagne par une vaste campagne qui s'inscrit dans les mobilisations et la volonté d'élargir la capacité d'accueil de la Cgt, pour le maintien de tous les emplois dans tous les secteurs d'activité.

Cette campagne s'appuie sur le numéro vert mis en place dès le 15 mars dernier. 700 personnes ont pu ainsi contacter des militants de la Cgt durant ces semaines de confinement.

Ce numéro doit aujourd'hui être mis au service des salariés pour qu'ils puissent nous contacter lors des négociations dans les entreprises, lors d'annonces de licenciements ou de restructurations, dans toutes les entreprises, quel que soit leur taille ou leur secteur d'activité.

Une campagne pour le maintien de tous les emplois qui s'appuie sur un corps militant en mouvement durant les semaines qui viennent, malgré les congés à prendre.

La Cgt est force de proposition pour créer des formes nouvelles d'accueils des salariés qui sont dans les secteurs les plus tendus suite à la crise sanitaire.

La Cgt est aussi une force solidaire sur laquelle les salariés peuvent compter pour les accompagner dans les jours et les semaines à venir.

C'est aussi un enjeu de syndicalisation et de rapport de force.

Thierry GOURLAY
Secrétaire Comité Régional Cgt Bretagne

Le maintien de l'emploi, une exigence !

Les annonces des chiffres du chômage, début mai, ont mis en évidence les limites des politiques de la précarité organisées ces dernières années.

Avec un fort appel au chômage partiel (activité partielle) pour les salariés en CDI, le nombre de personnes à s'inscrire à Pôle Emploi en catégorie A est sans ambiguïté. Les 54 000 inscriptions supplémentaires correspondent principalement aux CDD, intérimaires ou autres contrats de travail qui ne protègent pas les salariés en cas de crise sociale comme nous sommes en train de le vivre.

Une augmentation des personnes sans aucune activité en hausse de 25% au même moment que les conditions d'indemnisations sont remises en cause par la réforme de la convention de l'assurance chômage.

Déjà mise à mal par les multiples réformes antérieures, l'assurance chômage ne répond plus aux exigences de protection des salariés. Plus de la moitié des inscrits ne sont pas indemnisés, et pour celles et ceux qui le sont, c'est toujours avec de plus en plus de restrictions, tant sur le montant des indemnités, que sur leurs conditions d'accès.

L'emploi est la seconde victime du coronavirus. Il est devenu une cible, au prétexte qu'il faudrait en sacrifier certains pour en préserver d'autres, qu'il faudrait supprimer toutes les protections qui entourent le contrat de travail pour éviter de licencier, qu'il faudrait fermer les yeux sur les garanties collectives pour relancer une croissance fragilisée par la crise sanitaire.

Les prévisions pessimistes sur l'emploi dans les semaines et les mois à venir ne doivent pas être un prétexte pour détruire des décennies de conquêtes sociales acquises par les luttes et inscrites dans le code du travail, les conventions collectives, statuts ou accords d'entreprise.

Ce chantage, alimenté par un gouvernement aux ordres du Medef, sert de prétexte pour attiser les oppositions dans le monde du travail entre toutes les catégories de travailleurs, entre les femmes et les hommes…

Pour travailler tous, il faut travailler autrement, et cette période, où devraient se dessiner les fondements de la société du futur, devrait être mise à profit pour donner du sens aux productions et au travail afin qu'ils puissent répondre aux besoins des populations.

Tant dans les services publics, dans l'industrie, le tertiaire, il faut redéfinir l'utilité des productions et des activités, c'est tout l'enjeu du moment pour créer une nouvelle définition à ce qu'est l'intérêt général.

L'emploi en nombre et en qualité est une dimension nécessaire à porter pour s'imposer aux dogmes de la financiarisation qui a fait la preuve de son inefficacité, du moins d'un point de vue humain.

Cela passe par des augmentations de salaires pour reconnaitre le travail, par la réduction du temps de travail, par l'amélioration des conditions de travail, par la réorientation des politiques publiques, des aides publiques, par une prise en compte des enjeux environnementaux…

Cela passe aussi par des dispositifs nouveaux de protection pour s'engager réellement vers un nouveau statut du travail salarié protecteur et qui permet de développer sa carrière professionnelle tout au long de la vie.

Pour cela, la Cgt en Bretagne a proposé l'expérimentation d'un nouveau contrat de continuité professionnelle qui garantit la poursuite du contrat de travail des salariés dans les secteurs fragilisés par la crise, avec des financements qui permettent d'assurer des formations dans le cadre de perfectionnement ou de réorientation.

Ce projet mis en avant par la Cgt doit être une autre piste que le recours systématique vers le chômage lorsque les situations se tendent comme c'est le cas actuellement.

Les périodes de crise doivent aider à renforcer les droits et non à les supprimer. C'est en tout cas le défi que lance la Cgt pour sortir par le haut de cette crise économique et sociale qui se profile.

En Bretagne, mobilisés pour l'emploi et l'activité industrielle !

Si la crise sanitaire a bien des conséquences sur la santé des salariés, son évolution en crise sociale est bien le fruit de stratégies orchestrées par les grands groupes, en témoignent les vagues successives d'annonces de suppressions d'emploi dans de multiples secteurs.

Les premières annonces chez Renault et Air France ont donné un mauvais signe aux industriels qui se sentent des ailes, d'autant que l'Etat accompagne ces restructurations avec des milliards d'Euros.

Nokia à Lannion

Si les fondeurs de Lanester, à l'appel de la Cgt, ont obligé Renault à revoir sa copie sur leur projet de fermeture du site des fonderies de Bretagne, la mobilisation s'organise autour de Hop à Morlaix et Nokia à Lannion.

Plus de 5000 personnes se sont retrouvées pour exiger le maintien des emplois et de l'activités. Secteur technologique de pointe, les restructurations annoncées par la direction finlandaise ne vise qu'à renforcer sa compétitivité alors que l'activité de ces derniers mois, et particulièrement durant le confinement, a été lucrative.

Air France entend aussi profiter de l'aubaine « Covid 19 » pour se restructurer et se réorganiser en misant sur une réduction des garanties collectives des personnels et des fermetures d'établissements à Morlaix.

La Cgt et l'ensemble des syndicats présents dans l'entreprise **Hop** appelle à une **manifestation** devant l'entrée du site **mercredi 8 juillet** à partir de 9h.

L'activité industrielle, poumon économique des territoires est une nouvelle fois la cible des capitaines d'industries. Cela à toutes les échelles, puisque les 32 dockers du port de Saint Malo ont été licenciés depuis le 25 juin avec le dépôt de bilan de la Société Malouine de Navigation.

En pleine restructuration depuis plusieurs mois, l'activité portuaire de Saint Malo est un enjeu pour préserver la dualité qui existe entre le secteur du tourisme et industriel qui fait la richesse de la ville.

Les **dockers** restent mobilisés et appellent à une **mobilisation jeudi 9 juillet** à midi devant le port de marchandises.

Un dispositif Cgt qui implique tous les syndicats et les organisations

Entreprises
Salariés
Elus du Personnel

Si problème professionnel collectif ou personnel…
Contact

N° Vert 0805 38 66 61
APPEL GRATUIT

Gare de Triage !
Accueil global pour réorienter vers…

L'accueil N° Vert est assuré par des militants de la Cgt.

Selon la nature de l'appel, ils orientent les salariés vers le juridique ou des militants référents dans le syndicat.

Le référent assure le suivi de l'appel par une fiche qui est disponible sur la plateforme.

- vers les conseillers du salarié
- vers les défenseurs syndicaux
- vers les conseillers Prudhommes

… Les référents de proximité
- géographique
- professionnelle

Plusieurs réunions se sont tenues avec les Unions Départementales, Unions Locales et secteurs professionnels régionaux pour proposer un plan de travail qui implique toute la Cgt face au défi du maintien de l'emploi.

Développer une campagne pour le maintien de l'emploi, à un moment où celui-ci est fragilisé dans nombre de secteurs professionnels, est un véritable défi solidaire à relever.

Cette campagne s'appuie sur 3 piliers :

- Un accès à la Cgt par le **Numéro vert** réorienté vers un accueil syndical
- Une **campagne de communication**, affichage, conférence de presse, réseaux sociaux...
- Une proposition de **contrat de continuité professionnelle**, moyen de sécurité sociale professionnelle

Le constat est partagé sur le fait qu'à la crise sanitaire succède une crise économique et sociale. A la liste grandissante des plans de licenciements s'ajoutent des milliers d'emploi supprimés depuis le 14 mars 2020 dans les PME et les TPE. Actuellement le nombre de demandeurs d'emploi frôle les 200 000 personnes. Le chômage des jeunes a augmenté de 39% en 2 mois.

Profitant de ce contexte, le gouvernement met en place un chantage dans les entreprises pour opposer emploi, garanties collectives et acquis des luttes.

Face à cette situation, la Cgt doit se rendre encore plus disponible pour être présente auprès des salariés pour les accompagner face à toutes les situations qu'ils vont rencontrer, qu'elles soient individuelles ou collectives.

En ce sens, et en s'appuyant sur l'efficacité du Numéro vert dès le début du confinement, il est proposé de participer à l'élaboration d'un plan Cgt sur la région pour accueillir et accompagner les salariés. Ce plan complète les possibilités d'accueils Cgt existants, particulièrement par les Unions Locales, qui restent le premier lieu d'accueil physique des salariés des entreprises dépourvues d'organisation Cgt.

Ce plan suppose la mobilisation des militants de l'ensemble des syndicats pour être en capacité de répondre aux attentes des salariés.

En aucun cas les salariés ne doivent être des victimes sociales des conséquences de la crise sanitaire, aussi la communication de cette campagne est déterminante pour alerter les salariés que des alternatives existent face au chantage à l'emploi orchestré par le gouvernement.

N° Vert 0805 38 66 61
APPEL GRATUIT

- Mise en place **d'une permanence Numéro vert par des militants** en capacité d'orienter les appels vers des militants pouvant répondre aux préoccupations. Parfois juridique, parfois syndicale, parfois les deux. Cette stratégie « gare de triage » doit permettre d'identifier les problématiques afin d'orienter efficacement les personnes qui prendront contact avec la Cgt.

  Pour cela, il est proposé la **mise en place de référents dans les syndicats** pour accueillir les salariés et les accompagner dans le cadre d'une négociation, … La mobilisation des conseillers du salarié, des défenseurs syndicaux est également essentielle dans ce dispositif.

  Le Numéro vert sera mis en service début juillet 2020. Un dispositif de permanence durant l'été sera mis en place pour assurer la continuité durant la période estivale.

- Pour valoriser la campagne Cgt, **des flyers** à destination des réseaux sociaux, **des affiches** pour les panneaux syndicaux ou collage dans les localités peuvent être réalisées. Dans le même temps, **des conférences de presse** à partir de chaque localité, durant les deux mois d'été, pour faire un point sur la situation de l'emploi local, … peuvent être organisées.

- Il n'y a aucune alternative au licenciement en cas de choc économique pour les salariés dont les effets de la crise vont se poursuivre ou s'amplifier. La Cgt, au niveau régional, a fait la proposition **d'un contrat de continuité professionnelle** qui s'adresse principalement aux salariés des secteurs les plus fragilisés pour leur permettre d'être orientés dans un sas qui est transitoire entre l'emploi et le chômage.

  Cette protection supplémentaire pour le salarié du maintien de son contrat de travail doit permettre de sécuriser d'avantage le parcours de chaque salarié et d'envisager l'avenir plus sereinement. **La conférence sociale a pris des dispositions pour évaluer cette proposition pour en faire une expérimentation.** Mais beaucoup reste à faire pour son application.

La Cgt a la responsabilité d'être à la hauteur des attentes des salariés, cela passe aussi par des mises en commun de projets et de moyens pour arriver à étendre notre rayonnement et impliquer davantage de salariés dans les mobilisations.

L'argent public et le maintien de l'emploi

Les politiques publiques irriguent les entreprises de plusieurs manières pour accompagner les transitions et sécuriser les parcours, qui n'ont pas eu de réels effets sur le maintien des emplois ces dernières années, entre autre, sous forme d'exonération de cotisations dont on connait les effets désastreux sur la valorisation du travail et la santé des travailleurs vu les incidences sur les comptes de la sécurité sociale.

Parmi les politiques publiques, on peut aussi inclure les fonds européens destinés à orienter l'économie sur les territoires, le crédit impôt recherche ou encore la transformation du CICE en aide pérenne aux entreprises.

La crise sanitaire a vu exploser, sous différentes formes, les aides aux entreprises comme l'activité partielle, mais aussi les différents fonds collectifs mis en place par les collectivités ou encore les prêts garantis.

A cela s'ajoutent les plans de relance qui visent à dynamiser les différents secteurs d'activité et des grandes entreprises comme Renault ou Air France qui en profitent d'ailleurs pour se réorganiser en licenciant un nombre important de salariés avec des conséquences qui peuvent être aussi désastreuses pour les territoires.

Les politiques publiques sont sans contrepartie et ont conduit à la situation que l'on connait où les intérêts privés ont pris le dessus sur l'intérêt général. La réduction des services publics, particulièrement dans les milieux où il y en a le plus besoin, est caractéristique du résultat des politiques publiques où la priorité a été de renforcer la « compétitivité » des entreprises au détriment du vivre ensemble.

S'il n'y a pas de remède miracle, il y a des choix politiques à faire pour redonner du sens et du contenu aux activités économiques pour faire du social et de l'environnemental des critères essentiels.

Lien de lecture https://cgt-bretagne.fr/

Cela passe d'abord par identifier l'orientation des aides et de les conditionner à des résultats. C'est pour cette raison, qu'au niveau régional, la Cgt est signataire, avec d'autres organisations syndicales et des associations, d'une lettre aux élus qui demande de revisiter les critères des politiques publiques et de les conditionner à des choix politiques qui répondent à l'intérêt général dont l'emploi durable est l'une des composante.

La période qui s'ouvre doit nous permettre d'inverser les tendances, de prioriser les femmes et les hommes et de peser sur l'orientation des politiques publiques pour qu'elles répondent à de réels besoins sur les territoires.

Actuellement, un des défis à relever est celui du maintien des emplois et de les inscrire dans les transitions à mettre en œuvre pour s'engager dans une dynamique d'activité pour répondre aux besoins sociaux. Les politiques publiques doivent s'inscrire dans ce sillon et ne laisser personne derrière, particulièrement les travailleurs les plus précaires et les plus fragiles.

La Cgt demande la mise en place d'outils pour orienter et vérifier l'utilisation de l'ensemble des aides publiques accordées aux entreprises. Les premiers outils sont dans les entreprises avec les CSE, il faut les utiliser.

Une Cgt encore plus proche des salariés en période de crise

Durant la période de confinement, nous avons su conserver le lien avec les syndicats et dans le même temps créer des relations avec les salariés des entreprises dépourvues de syndicats avec la mise en place du Numéro vert sur la Bretagne.

54 camarades de la Cgt de tous les départements et professions se sont mobilisés pour que, tous les jours, nous puissions écouter les préoccupations des salariés. La majorité des appels provenaient des petites entreprises, ce qui confirme la nécessité de prendre des dispositions pour ne pas les oublier. D'une part, car il y les élections des salariés des TPE en fin d'année, mais aussi parce qu'ils ont des préoccupations et des revendications comme les salariés des entreprises plus grandes.

Les conditions de négociation ont été modifiées ces dernières années et plus particulièrement par les mesures prises au prétexte du maintien de l'emploi par le gouvernement. Si hier la présence syndicale était une exigence pour négocier, ce n'est plus le cas aujourd'hui.

La Cgt doit être présente avec eux pour les accompagner dans ces négociations au rabais et les aider à s'opposer et se mobiliser pour ne pas céder au chantage à l'emploi.

Pour cela, notre implantation syndicale dans tous les secteurs d'activité sur l'ensemble de la région est un atout pour tisser un réseau Cgt de camarades pouvant être disponibles pour échanger avec les salariés qui contacteront le Numéro vert.

Avoir près de chez soi ou dans la même profession, un militant de la Cgt est incontestablement un atout que nous pouvons construire pour renforcer notre capacité d'accueil syndical à la Cgt.

Cela suppose que dans chaque syndicat, des dispositions soient prises pour mandater un ou des syndiqués pour répondre aux attentes des salariés.

L'enjeu de notre syndicalisme passe aussi par notre capacité à être présent là et quand on a besoin de nous.

Ce dispositif de contact s'inscrit dans la campagne de syndicalisation de la Cgt pour donner plus de corps au mouvement social et peser sur les choix, dans l'entreprise, mais aussi au niveau national interprofessionnel.

La constitution de cette liste de militants repose sur l'implication de chaque syndicat à désigner un ou une camarade de son entreprise pour mettre un peu de temps à disposition des salariés des entreprises sans syndicat.

Une formation sera dispensée à la rentrée de septembre destinée aux « référents » des syndicats.